

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

18 mars 2016

Date d'affichage :

31 mars 2016

L'AN deux mille seize, le **24 mars 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 18 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHANIER, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET (aux questions n° 5 à 9, n° 20, n° 24 à 32 et n° 34 à 40), Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 à 4, n° 10 à 19, n° 21 à 23 et n° 33

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean MAZERON

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160337-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2016**

QUESTION N° 37

OBJET : Fonds d'Initiatives Culturelles : Association « Les Irrépressibles »

RAPPORTEUR : Jean-Pierre BOISSET

**Question étudiée par la Commission n°3 « Qualité de vie et animation
» qui s'est réunie le 9 mars 2016.**

L'association « Les Irrépressibles » organise un festival consacré aux clowns et théâtre burlesque du 9 au 14 mai 2016.

Cette cinquième édition visera les objectifs suivants :

- Permettre à un large public de faire davantage connaissance avec l'art clownesque et le burlesque sous toutes ces formes (spectacle vivant, écriture théâtrale et cinématographique, arts plastiques et arts visuels...)
- Offrir l'opportunité à des artistes (confirmés ou moins connus) de produire et montrer leur travail artistique en la matière ;
- Créer des moments d'échanges entre le public et les artistes ;
- Faire le lien entre tous les publics.

Dans ce cadre, l'association propose une soirée cinéma en partenariat avec le Ciné-club de Riom au Lux, cinq soirées spectacles sous chapiteau aux Abattoirs de Riom ainsi qu'une à la salle polyvalente de Ménérol. Une exposition-photos des éditions précédentes avec la participation de l'Ecole Municipale d'Arts plastiques de Riom est également prévu durant le festival.

Le coût relatif à l'organisation de ce festival s'élève à 21 500 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association « Les Irrépressibles » pour l'organisation de ce festival.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Culturelles, dont le solde sera de 9 600 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 3 000 € à l'association « Les Irrépressibles ».**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 24 mars 2016

Le Maire,

Président de Riom Communauté,

signé

Pierre PECOUL